

EMPLOIS DU TEMPS

CHIFFRES ET COMMENTAIRES SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION DANS VOTRE RÉGION

TOURNAI

TRIMESTRIEL N°4 - DÉCEMBRE 2009

LE FOREM

ANALYSE DES POSTES GÉRÉS PAR LE FOREM DE TOURNAI

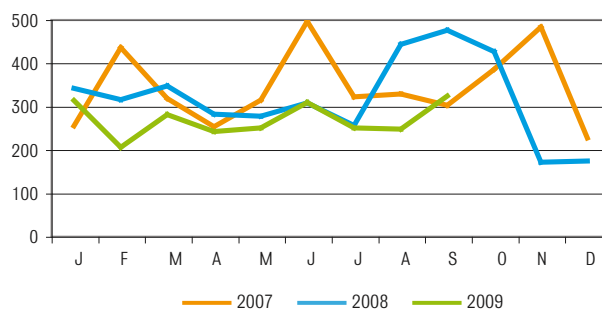
De janvier septembre 2009, 4 293 postes ont été gérés par le Forem de Tournai, ce qui représente 4,7 % de l'ensemble des postes gérés par le Forem sur l'ensemble de la Région wallonne.

Parmi ces 4 293 postes, on distingue 999 contrats de travail intérimaire¹ (23,3 % des postes gérés par le Forem de Tournai), 886 postes bénéficiant d'aides publiques (20,6 %) et 2 408 postes (56,1 %) relevant du circuit de travail hors intérim et aides publiques, soit essentiellement des contrats à durée indéterminée et déterminée.

L'analyse qui suit porte uniquement sur les 2 408 postes issus du circuit de travail hors intérim et aides publiques.

À un an d'écart, pour l'ensemble des trois premiers trimestres, on observe une diminution de 20,5 % (contre -12,6 % pour la Région wallonne). Comparé à septembre 2008, le nombre de postes en septembre 2009 a chuté de 32,1 % (contre -24,2 % pour l'ensemble de la Région wallonne).

Évolution des postes hors intérim et aides publiques



Pour ces 2 408 postes, deux groupes professionnels se distinguent parmi l'ensemble des professions les plus recherchées : les services aux personnes et l'enseignement. Trois autres groupes de métiers complètent le top cinq : les soins paramédicaux, les services administratifs et la restauration. En outre, les plus fortes progressions enregistrées,

à un an d'écart concerne le personnel de la formation initiale et les soins paramédicaux.

À un an d'écart, les groupes professionnels qui enregistrent un recul important du nombre de postes (plus de 50 postes en moins par rapport aux trois premiers trimestres 2008) concernent la logistique (-51,6 %), les services administratifs (-33,2 %), la restauration (-34,7 %), la vente (-40,6 %) et le second œuvre (-54,4 %).

¹ En dehors des postes déposés automatiquement sur le site du Forem par les agences de travail intérimaire conventionnées. En effet, ces derniers ne peuvent être ventilés par sous-région.

Top 20 des postes selon le groupe professionnel (hors intérim et aides publiques)

	Postes cumulés depuis 01/09	En % du total cumulé depuis 01/09
Formation initiale (enseignant, directeur, surveillant, éducateur, inspecteur, ...)	316	13,2 %
Services aux personnes (employé de ménage, intervenant auprès d'enfants, aide médical, coiffeur, ...)	295	12,3 %
Soins paramédicaux (infirmier, aide-soignant, cadre de services paramédicaux, kinésithérapeute, ...)	174	7,2 %
Services administratifs (agent administratif, secrétaire, agent d'accueil, agent des services publics, ...)	134	5,6 %
Restauration (serveur, aide-cuisinier, cuisinier, maître d'hôtel, gérant d'établissement, ...)	113	4,7 %
Gros œuvre et des travaux publics (maçon, couvreur, monteur de structures métalliques, ...)	102	4,2 %
Intervention sociale et culturelle (animateur, éducateur, assistant social, ...)	94	3,9 %
Vente (vendeur, télévendeur, commerçant, ...)	82	3,4 %
Entretien, maintenance (mécanicien automobile, électromécanicien, carrossier, ...)	77	3,2 %
Forces de vente (attaché commercial, représentant, ...)	75	3,1 %
Distribution (animateur de vente, employé de libre-service, caissier, chef de rayon, ...)	74	3,1 %
Logistique (manutention, gestion et exploitation des transports)	74	3,1 %
Fonctions transsectorielles aux industries de process (opérateur finition/contrôle/conditionnement, ...)	65	2,7 %
Rééducation et appareillage (kinésithérapeute, ergothérapeute, pédicure, diéticien, opticien, ...)	62	2,6 %
Services aux entreprises et aux collectivités (nettoyage, gardiennage, sécurité, surveillance, ...)	52	2,2 %
Agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	48	2,0 %
Second œuvre (électricien, sanitaire, menuisier, peintre, carreleur, ...)	47	2,0 %
Cadres de la gestion commerciale (responsable des ventes, directeur de magasin, ...)	44	1,8 %
Conducteurs d'engins de transport terrestre (de marchandises, de particuliers, transports en commun, ...)	42	1,7 %
Production agricole (cultivateur, jardinier d'espaces verts, éleveur, sylviculteur, ...)	40	1,7 %
Total Top 20	2 010	83,6 %
Total des postes du circuit de travail hors intérim et aides publiques	2 408	100,0 %

SYNOPTIQUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS

Afin d'éclairer au mieux la situation du marché de l'emploi en Wallonie, le Forem publie les chiffres du chômage selon trois sources : le Bureau International du Travail (BIT) sur base de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT) ; les données de l'Office National de l'Emploi (Onem) sur base des paiements d'allocations et les données du Forem sur la demande d'emploi.

Toutefois, les données du BIT et de l'Onem ne sont pas disponibles au niveau sous-régional. Pour obtenir un aperçu de ces chiffres pour l'ensemble de la Région wallonne, vous pouvez consulter la publication Marché de l'Emploi via le site www.leforem.be.

Toute personne peut s'inscrire au Forem comme demandeur d'emploi, qu'elle soit à la recherche d'un emploi ou occupée dans un emploi. Le Forem propose toute une gamme de services (accompagnement, formation, orientation, conseil en recherche d'emploi, etc.) destinés à l'accompagner dans sa démarche.

Tout en rendant compte de la globalité des demandes adressées au Forem, il importe de pouvoir distinguer les différents publics qui s'inscrivent auprès de l'Office. Les missions d'activation concernent deux des catégories de demandeurs d'emploi présentées dans le synoptique ci-contre.

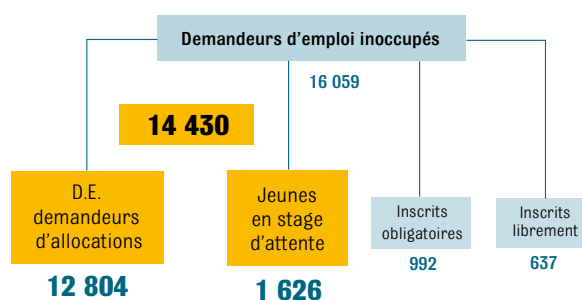
Les demandeurs d'emploi (DE) demandeurs d'allocations regroupent les personnes qui perçoivent des allocations de chômage (sur la base d'un travail à temps plein ou à

temps partiel) ou des allocations d'attente. Les allocations d'attente sont forfaitaires et inférieures aux allocations de chômage.

Les jeunes en stage d'attente d'allocations à la sortie des études sont considérés comme demandeurs d'emploi non indemnisés. Ces jeunes doivent, de ce fait, accepter tout emploi convenable (ou formation convenable) qui leur sera proposé(e).

En septembre 2009, dans la Direction régionale de Tournai, ces deux catégories totalisent 14 430 personnes et représentent 89,9 % des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI).

Au-delà de ces deux catégories principales, on distingue deux autres groupes de DEI : les « inscrits obligatoirement », qui regroupent les chômeurs exclus temporairement des allocations de chômage ainsi que les demandeurs d'emploi à charge du CPAS ; et les « inscrits librement », qui n'ont pas droit aux allocations de chômage mais peuvent bénéficier des services du Forem.



INDICATEUR DE LA DEMANDE D'EMPLOI PAR COMMUNE

Direction régionale de Tournai	Femmes	Hommes	Total
Antoing	16,3 %	12,7 %	14,3 %
Ath	13,2 %	11,5 %	12,3 %
Belœil	17,0 %	12,5 %	14,5 %
Bernissart	20,3 %	16,3 %	18,1 %
Brugellette	12,7 %	12,3 %	12,5 %
Brunehaut	12,7 %	9,3 %	10,8 %
Celles	12,7 %	8,7 %	10,6 %
Chièvres	10,5 %	9,5 %	10,0 %
Ellezelles	11,6 %	10,2 %	10,8 %
Estaimpuis	14,0 %	11,0 %	12,5 %
Flobecq	11,8 %	9,9 %	10,8 %
Frasnes-lez-Anvaing	11,4 %	8,2 %	9,7 %
Lessines	14,7 %	11,6 %	13,0 %
Leuze-en-Hainaut	14,9 %	11,2 %	12,9 %
Mont-de-l'Enclus	7,8 %	6,4 %	7,0 %
Pecq	12,1 %	9,8 %	10,8 %
Péruwelz	16,4 %	15,1 %	15,7 %
Rumes	13,2 %	10,2 %	11,5 %
Tournai	15,0 %	13,4 %	14,1 %
TOTAL	14,4 %	12,0 %	13,1 %

Un indicateur de la demande d'emploi est calculé depuis janvier 2007. Il est calculé comme suit : nombre de DE demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente divisé par la dernière estimation disponible de la population active².

En septembre 2009, pour l'ensemble de la Direction régionale de Tournai, ce pourcentage s'élève à 13,1 % (15,7 % pour la Région wallonne) alors que le taux de demande d'emploi (nombre total de DEI divisé par la population active) est de 14,6 % (17,4 % pour la Région Wallonne)³.

Cet indicateur est plus élevé chez les femmes (14,4 %) que chez les hommes (12,0 %). Ce constat se retrouve également au niveau de la Région wallonne. Au niveau communal, 5 communes présentent un indicateur de demande d'emploi supérieur à la moyenne. Avec 18,1 %, Bernissart est la commune de la DR dont l'indicateur de la demande d'emploi est le plus élevé. En compagnie de la commune de Péruwelz, ce sont les deux seules communes qui dépassent ou égalent la moyenne régionale. Les entités communales de Frasnes-lez-Anvaing (9,7 %), de Chièvres (10,0 %) et de Mont-de-l'Enclus (7,0 %) enregistrent les indicateurs les plus faibles.

² Les données de la population active wallonne de langue française (moyenne annuelle) sont les dernières disponibles (elles se réfèrent à 2007) et ont été calculées par le Steunpunt WSE pour l'Iweps.

³ Le taux de demande d'emploi est toujours calculé par arrondissement, commune et direction régionale du Forem. Ces données sont disponibles sur le site www.leforem.be.

ANALYSE DE LA DEMANDE D'EMPLOI SELON L'ÂGE, LE NIVEAU D'ÉTUDES ET LA DURÉE D'INOCCUPATION

Parmi les 14 430 demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations ou jeunes en stage d'attente enregistrés sur la Direction régionale de Tournai, 50,50 % sont des femmes, 39,7 % sont âgés de moins de 30 ans, 50,9 % n'ont pas dépassé le second degré de l'enseignement secondaire et 39,5 % connaissent une durée d'inoccupation de plus de deux ans.

En termes d'évolution, comparé à septembre 2008, le nombre de demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente a augmenté de 3,2 %. Plus précisément, les augmentations se marquent pour les plus de 50 ans (+8,8 %), pour ceux ayant atteint le 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire (+6,5 %) et pour ceux dont la durée d'occupation est comprise entre 6 mois et 1 an (+17,4 %). Notons cependant, une diminution de 2,2 % pour ceux dont la durée d'inoccupation supérieure à deux ans.

La proportion de femmes est plus élevée parmi les personnes qui ont plu de 50 ans, ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur et celles dont la durée d'inoccupation est supérieure à 5 ans.

Pour une analyse plus fine, on distinguera les D.E. demandeurs d'allocations des jeunes en stage d'attente.

Naturellement, la répartition par âge de ces deux catégories diffère : les jeunes en stage d'attente ont par définition

(sauf exception) tous moins de 30 ans ; tandis que cette catégorie d'âge correspond à 32,1 % des D.E. demandeurs d'allocations.

En termes de niveau d'études⁴, les différences sont marquées. Alors que plus de la moitié (54,7 %) des D.E. demandeurs d'allocations ont au mieux réussi le 2^{ème} degré de l'enseignement secondaire, un peu moins de la moitié (45,9 %) des jeunes en stage d'attente sont diplômés du 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire tandis que 31,4 % ont réussi des études supérieures.

La durée d'inoccupation pour le public des jeunes en stage d'attente est par définition plutôt courte⁵ : 90,3 % sont inscrits comme demandeurs d'emploi depuis moins de six mois et 98,8 % depuis moins d'un an.

Parmi les demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, 44,5 % sont inscrits comme demandeurs d'emploi depuis plus de deux ans.

⁴ La catégorie « autres études » regroupe essentiellement des diplômés des écoles étrangères (quel que soit le niveau) pour lesquels il n'y a pas de correspondance avec notre codification des études.

⁵ La durée du stage d'attente varie de 155 jours pour les jeunes de moins de 18 ans au moment de leur demande d'allocations à 310 jours pour les plus de 26 ans.

Septembre 2009	D.E. demandeurs d'allocations	Jeunes en stage d'attente	Total	% Femmes	Écart annuel
Répartition selon la classe d'âges					
Moins de 25 ans	2 299	1 548	3 847	48,45 %	+5,4 %
25 ans à moins de 30 ans	1 810	78	1 888	51,59 %	-0,9 %
30 ans à moins de 40 ans	2 819	0	2 819	52,08 %	+4,0 %
40 ans à moins de 50 ans	2 657	0	2 657	47,50 %	-3,3 %
50 ans et plus	3 219	0	3 219	53,40 %	+8,8 %
Répartition selon le niveau d'études					
Primaire + sec. de base	3 337	133	3 470	43,86 %	+1,0 %
Secondaire 2 ^{ème} degré	3 670	211	3 881	46,87 %	-0,2 %
Secondaire 3 ^{ème} degré	3 931	747	4 678	55,07 %	+6,5 %
Supérieur	1 414	511	1 925	61,87 %	+5,7 %
Apprentissage	333	24	357	33,89 %	+6,3 %
Autres	119	0	119	48,74 %	+15,5 %
Répartition selon la durée inoccupation					
Moins de 6 mois	2 956	1 469	4 425	50,42 %	+7,1 %
6 mois à moins d'1 an	1 815	138	1 953	48,08 %	+17,4 %
1 an à moins de 2 ans	2 338	14	2 352	50,85 %	-0,2 %
2 ans à moins de 5 ans	2 823	5	2 828	49,61 %	-2,9 %
5 ans et plus	2 872	0	2 872	52,86 %	-1,4 %
TOTAL	12 804	1 626	14 430	50,50 %	+3,2 %

IMPACT DE LA CRISE ÉCONOMIQUE SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI DE LA RÉGION DE TOURNAI

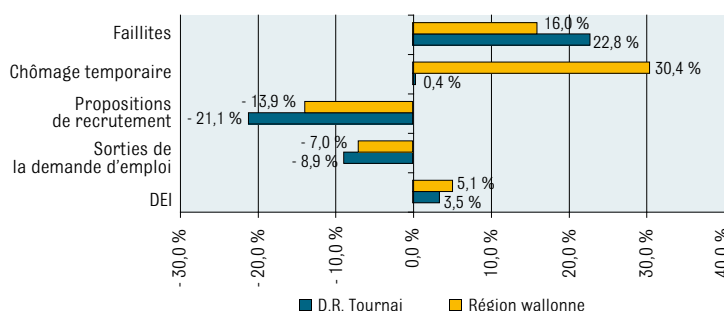
Un an après le début de la crise, où en est le marché de l'emploi local ? La D.R. de Tournai est-elle plus ou moins touchée que la Wallonie dans son ensemble ? En analysant de manière conjointe l'évolution de différents indicateurs un premier bilan peut être dressé.

ÉVOLUTIONS DIVERGENTES DE L'INTÉRIM ET DU CHÔMAGE TEMPORAIRE, AMORTISSEURS DE LA CRISE

Les premiers indicateurs marqués par l'impact de la crise sont l'intérim et le chômage temporaire. L'indice Federgon⁶ qui mesure le niveau de l'activité intérim en Belgique, s'élève à 185,2 en août 2009 contre 248,98 un an plus tôt. L'indice le plus bas a été relevé en mai 2009 à 183,85.

Le recours au chômage temporaire continue d'être fortement utilisé en Wallonie. En septembre 2009, 49 270 personnes ont connu une période de chômage temporaire, ce qui représente une hausse de plus de 30 % par rapport à l'année 2008. Dans la D.R. de Tournai, où le tissu industriel est moins dense que dans les autres régions du Hainaut, le nombre de personnes qui ont bénéficié de cette mesure se monte à 3 695, ce qui est stable par rapport à 2008 (+0,4 %) et moins important qu'en 2007 (-9,2 %). Le recours au chômage économique dans la DR de Tournai est en recul depuis le mois de juin. Le fait que cette mesure soit moins utilisée qu'en début d'année est lié à un double mouvement. D'une part, la conjoncture économique reprend, ce qui permet d'occuper les travailleurs à plein temps. D'autre part, certaines entreprises ont cessé leurs activités, les personnes bénéficiant du chômage économique passent alors dans la catégorie des demandeurs d'emploi.

Indicateurs de crise - Évolution à un an - Comparaison D.R. Tournai - Région wallonne



DES INDICATEURS NATIONAUX OU RÉGIONAUX

Même s'ils ne sont pas disponibles sur le plan local, certains indicateurs peuvent aider à évaluer l'impact de la crise économique. Le baromètre de conjoncture de la BNB⁷ reste négatif et s'élève à -14,2 en octobre 2009. Après plusieurs mois de diminution consécutifs (avec un minimum de -31,8 en mars 2009), cet indicateur national s'inscrit en hausse pour le septième mois d'affilée. L'impact de la crise économique est également perceptible via les données relatives au 1^{er} trimestre 2009 des enquêtes sur les forces de travail⁸. Le taux de chômage de la Région wallonne s'élève désormais à 11,8 % contre 9,8 % au 1^{er} trimestre 2008.

IMPACT LOCAL DE LA CRISE

L'économie de la région de Tournai est orientée principalement vers les secteurs économiques du tertiaire et du quaternaire (le commerce, la réparation automobile et d'articles

domestiques, la construction, les services collectifs, sociaux et personnels y représentent 60 % des établissements de la région). En outre, près d'un salarié sur dix de la D.R. travaille en Région flamande. Or, ces secteurs et la Flandre ont payé un tribut important à l'actuelle crise économique. Même si la crise touche le plus durement le secteur industriel, peu présent dans la D.R. de Tournai, le Tournais subit également les effets néfastes de la récession.

Avec la baisse de l'activité économique, les entreprises recrutent moins. Sur les trois premiers trimestres 2009, le Forem de Tournai a géré 21,1 % de propositions de recrutement de moins que sur la même période en 2008. Sur l'ensemble de la Wallonie, cette baisse est de -13,9 %. Même si une embellie économique semble se dessiner à l'horizon 2010, les entreprises restent prudentes en termes d'engagement et le nombre de recrutements devrait continuer à baisser dans les prochains mois. Si la hausse de la demande d'emploi est encore relativement maîtrisée dans la DR de Tournai (+3,5 % entre septembre 2008 et 2009 dans le Tournais, +5,1 % en Wallonie), les mouvements d'entrées et de sorties de la demande d'emploi sont en forte baisse. Depuis le début de l'année, le nombre moyen mensuel de sorties de la demande d'emploi s'est contracté de 8,9 % à un an d'écart sur la D.R. de Tournai (-7 % en Wallonie). À noter que les entrées dans la demande d'emploi sont également orientées à la baisse, mais de manière moins prononcée que les sorties (-5,1 % sur la D.R. et -2,7 % en Région wallonne).

Sur les trois premiers trimestres de 2009, 113 faillites ont été enregistrées sur le territoire de la D.R. de Tournai, soit 21 de plus (+22,8 % contre +16,0 % sur la Wallonie) que sur la même période en 2008, année déjà marquée par un nombre très élevé de faillites. Ces faillites concernent principalement des sociétés actives dans le commerce, la construction et l'Horeca.

Entre octobre 2008 et septembre 2009, trois entreprises de la DR de Tournai ont confirmé procéder à un licenciement collectif dans le cadre de la loi Renault. Ces trois suppressions d'emploi touchent 216 travailleurs et ont occasionné 114 pertes d'emploi. À côté de ces pertes de postes de travail, deux autres entreprises ont introduit un dossier de licenciement collectif dans la D.R. de Tournai.

CONCLUSION

L'impact de la crise économique ne s'est pas répercuté directement sur le marché de l'emploi. Cet effet retard a ainsi entraîné une hausse de la demande d'emploi uniquement à partir de mars 2009. Si certains indicateurs (confiance des chefs d'entreprise, activité intérim) remontent petit à petit la pente, une sortie de crise n'est pas encore perceptible et les conséquences devraient encore se faire ressentir plusieurs mois sur le marché de l'emploi.

6 Source : www.federgon.be. Données uniquement disponibles au niveau national.

7 Dans le cadre des enquêtes mensuelles sur la conjoncture, la BNB (Banque Nationale de Belgique) sonde notamment un panel de chefs d'entreprises quant à leur confiance sur la situation du marché. Les informations récoltées permettent entre autres à la BNB d'établir une courbe synthétique brute globale qui compare l'évolution de la confiance des chefs d'entreprise chaque mois.

8 Source : SPF Economie, Direction générale Statistiques et information économique, Enquêtes sur les Forces de Travail